

Aspects linguistiques et pragmatiques de la métaphore : anomalie sémantique, implicitation conversationnelle et répertoire métaphorique*

Jacques Moeschler
Université de Genève

1. Introduction

Jusqu'à récemment, la métaphore a été le terrain de chasse gardé des rhétoriciens et des stylisticiens. Ce n'est que depuis peu les linguistes et les scientifiques du langage s'y sont intéressés. Une explication de cet état de chose est que la linguistique moderne (structurale et générativiste) considère les faits rhétoriques en général et la métaphore en particulier comme des faits de parole (ou de discours) et non de langue, ou externes au domaine de la théorie linguistique (limitée à la grammaire dans le paradigme chomskien).

Depuis les travaux des philosophes du langage (et notamment ceux de Grice 1979 et Searle 1982), cette séparation n'est plus de mise. Le clivage entre tradition linguistique et tradition rhétorique s'est d'autant plus estompée que des disciplines connexes (psycholinguistique, psychologie cognitive, intelligence artificielle) se sont intéressées de plein droit à la métaphore¹. La métaphore et les tropes, d'objets empiriques marginaux et annexes (l'exception qui confirme la règle) ont reçu un statut central. J'en veux pour preuve les faits suivants :

* Ce texte n'a pas été présenté dans le cadre de la journée de l'ASS sur la métaphore. Il remplace simplement une contribution qui n'a pu être livrée aux éditeurs. Il se veut une synthèse de différentes notes de cours sur la métaphore donnés à l'Université de Genève, d'un exposé au séminaire de George Lakoff sur la métaphore à l'Université de Berkeley en septembre 1985 et d'une conférence à l'Université de Neuchâtel en mai 1990. Je remercie particulièrement George Lakoff pour l'intérêt qu'il a manifesté pour mon travail, ainsi que Pascal Bernheim et Marie-Louise Goepfert, qui ont alimenté mon corpus par leurs recherches.

¹ On en verra pour preuve la publication du recueil édité par Ortony en 1979 qui contient des contributions de philosophes, psychologues, linguistes, pragmaticiens.

- (i) la caractérisation des tropes (métaphore, ironie, litote, hyperbole) comme implications conversationnelles chez Grice (1975);
- (ii) la tentative d'un traitement homogène des faits d'indirection comme les actes de langage indirects, l'ironie et la métaphore (Searle 1982);
- (iii) le rôle central dans la communication assigné aux usages non littéraires du langage comme les énoncés vagues, les implications et les tropes (Sperber & Wilson 1986 et 1989);
- (iv) le développement de recherches linguistiques systématiques sur l'organisation conceptuelle et sémantique des métaphores dans les langues naturelles (Reddy 1979, Lakoff & Johnson 1985).

Ces travaux, qui n'ont pas été sans provoquer quelques remous dans le paysage de la linguistique moderne, autorisent un regard nouveau sur la métaphore en particulier et sur les faits rhétoriques en général. Dans cette contribution, je ne proposerai ni développerai de thèses originales sur la métaphore. Je me contenterai de présenter et discuter, dans le contexte des faits rhétoriques et de la métaphore, des théories généralement ignorées par la tradition rhétorique et structuraliste francophone (la théorie des implications de Grice, la théorie de la pertinence de Sperber & Wilson, et la thèse de Reddy sur la métaphore du conduit). Je terminerai par la description d'un répertoire de métaphores complétant la thèse de Reddy. Mais dans un premier temps, pour motiver une approche pragmatique de la métaphore, je commencerai par examiner les limites des approches sémantiques modernes (structurales et générativistes) de la métaphore.

2. Les limites de l'analyse sémantique de la métaphore

Toute analyse sémantique de la métaphore est conduite, à un titre ou à un autre, à envisager l'usage du langage dans les métaphores et les tropes comme un usage marqué, violant des règles syntaxiques ou sémantiques. Je donnerai comme exemple d'une telle conséquence le type d'analyse structurale conduite dans le cadre de la tradition générativiste.

Dans cette tradition², les métaphores reçoivent un statut analogue de celui des énoncés anomaux. Ainsi, des métaphores très banales comme (1) et (2) illustrent le même phénomène linguistique que (3) et ou (4), à savoir la violation des règles de restriction sélectionnelle :

- (1) Sophie est un glaçon.
- (2) De sombres pensées m'ont traversé l'esprit.
- (3) D'incolores idées vertes dorment furieusement.
- (4) La sincérité a cassé la fenêtre.

Ces règles spécifient le type de propriétés syntaxiques ou sémantique imposées par le prédicat sur ses arguments. Par exemple, le principe de sélection indiquerait que l'adverbe *furieusement* se construit avec un verbe d'action, que *dormir*, verbe d'état, impose un sujet animé, que *incolore* et *vert* demandent un nom concret, règles que l'on peut formuler en (5) :

- | | | |
|-----|--------------|--|
| (5) | furieusement | [+Adv, NP _[+animé] V _[+action] -] |
| | dormir | [+V, NP _[+animé] - (Adv _[+action])] |
| | incolore | [+A, - N _[+concret]] |
| | vert | [+A, N _[+concret] -] |

Ces règles de sélection supposent deux principes sémantiques complémentaires : le principe de décomposition du sens, et le principe de compositionnalité.

Le principe de décomposition du sens stipule que toute unité lexicale est décomposable en un ensemble fermé d'unités de sens minimales (traits sémantiques ou sèmes) appartenant à un ensemble fermé de traits reliés entre eux (par exemple par des règles de redondance lexicale). Une telle analyse, appelée communément *analyse componentielle*, permet de décomposer le sens des unités lexicales, et a pour avantage principal d'explicitier, au plan lexical, les différents sens

² Cf. Les travaux de Katz & Fodor (1964), Katz (1972).

d'items lexicaux polysémiques et d'expliciter les relations de sens entre les unités lexicales.

Le principe de compositionnalité (ou principe frégéen) est un principe logique classique qui dit que le sens d'une unité complexe (phrase ou proposition) est fonction du sens de ses parties (mots, syntagmes). Ce principe est à la base de la logique des propositions et des prédicats : l'interprétation sémantique d'une proposition complexe est fonction de la valeur de vérité des propositions qui la composent, l'interprétation d'une proposition simple fonction de l'interprétation sémantiques des termes et du prédicat qui la composent. Mais il est également à la base des principes d'analyse sémantique issus de la tradition générativiste : le calcul de la signification d'une phrase est fonction des combinaisons (déterminées par les relations syntaxiques) des traits sémantiques composant les sens des items lexicaux.

Quels résultats donneraient ces deux principes appliqués à nos phrases tests (3) et (1) ? Tout d'abord, les décompositions sémantiques, ne faisant intervenir que les traits sémantiques pertinents, peuvent être présentées de la manière suivante :

- | | | |
|-----|--------------|---|
| (6) | incolore | [+concret] [-couleur] |
| | idée | [-concret] [-activité] |
| | vert | [+concret] [+couleur] |
| | dormir | [+activité] [-action] |
| | furieusement | [+activité] [+action] |
| (7) | Sophie | [+animé] [+humain] [+femelle] [+adulte] |
| | glaçon | [-animé] [+matériel] [+froid] |

L'application du principe de compositionnalité donnera les analyses sémantiques (8b) et (9b) des formes logiques (8a) et (8b) :

- (8) a. furieusement (dormir (incolore (vert (idée))))
 b. [+activité][+action]([+activité] [-action] ([+concret] [-couleur] ([+concret] [+couleur] ([-concret] [-activité]))))))
- (9) a. glaçon (Sophie)
 b. [-animé] [+matériel] [+froid] ([+animé] [+humain] [+femelle] [+adulte])

La confrontation entre (8) et (9) d'une part et les prédictions faites par les règles de sélection (données en (5) et (6)) montrent l'analogie dans les défauts sémantiques de ces deux énoncés : les analyses sémantiques sont constituées de traits sémantiques contradictoires ([activité], [action], [concret], [couleur] en (3), et [animé] en (1)). La seule différence est ici quantitative : alors que chacun des traits sémantique en (3) est utilisé positivement et négativement (la phrase est complètement contradictoire), la défauts de (1) est limitée à un seul trait sémantique. Dans le cadre de ce type d'approche sémantique, on est donc conduit à considérer les défauts ou anomalies sémantiques comme des concepts comparatifs : une phrase est plus ou moins déficiente en fonction du nombre des violations de règles de sélection, et du nombre de traits contradictoires qu'elle exhibe. Cela dit, les défauts exhibés par (1) et (3) sont de même nature.

En fait, cette analyse ne tient pas compte d'un fait fondamental, qui devrait intéresser tout sémanticien, et qui montre à l'évidence la difficulté de comparer métaphores et phrases anormales : alors que (1) est interprétable, (3) ne l'est pas. La question est bien évidemment de savoir ce qui rend possible l'interprétation de (1) et rend impossible celle de (3). La réponse classique est pragmatique : par convention, culturelle ou sociale, il existe un rapport entre une propriété P (par exemple la température) et une propriété R (les émotions). On voit qu'un tel rapport, s'il est à la base de la métaphore en (1), est inexistant en (3) : il n'existe aucune convention associant l'un des quelconques prédicats à son contraire.

Si les métaphores sont interprétables et les énoncés anormaux non interprétables, il convient de préciser que "interprétabilité" doit être comprise comme "production d'effets interprétatifs". En d'autres termes, cela signifie que toute métaphore, et a fortiori, tout trope, dans son usage, produit un certain nombre d'effets interprétatifs : par exemple en (1) que Sophie est une personne que rien n'émeut, et en (2) que le locuteur est impuissant à contrôler ses pensées et leurs contenus. On l'aura compris, la description de ces effets interprétatif ne relève pas d'une théorie sémantique, mais d'une théorie pragmatique.

Le recours à une théorie pragmatique n'est pas une surprise en soi. L'histoire des théories linguistiques, et notamment de la grammaire générative, a montré la tendance à repousser l'analyse des cas problématiques

à un niveau supérieur n'ayant pas d'incidence directe sur la théorie. Par exemple, la phrase (3) a longtemps été considérée comme agrammaticale, avant d'être réenvisagée comme déviante sémantiquement. Parallèlement, certains problèmes, classiquement considérés comme sémantiques, ont été réévalués comme pragmatiques (problèmes d'assignation de référence aux pronoms, des significations non logiques attachées aux connecteurs logiques, etc.)³. Cela dit, il convient de préciser pourquoi les problèmes rhétoriques ont pu être formulés en termes pragmatiques. Pour répondre à cette question, il est bon de définir ce qu'on appelle *explication pragmatique d'un fait linguistique* (cf. Levinson 1983, 97-100).

Une explication pragmatique est tout d'abord une explication fonctionnelle. Cela signifie qu'elle n'explique pas un fait linguistique, de signification par exemple, comme produit par une structure linguistique précise, mais comme le résultat de l'usage de cette structure. Deuxièmement, une explication pragmatique rend compte de la possibilité de dire plus que ce qui est dit littéralement : le sens d'un énoncé (une phrase employée par un locuteur dans une situation donnée) ne sera donc pas expliqué au niveau de la signification des unités ou du produit de la combinaison entre unités, mais au niveau de principes ou règles qui complètent la signification de la phrase. Troisièmement, l'explication pragmatique vise à simplifier la description linguistique (et notamment la description sémantique), en réduisant la part de la description sémantique et en faisant intervenir des principes explicatifs non linguistiques (règles de conversation, principes d'inférence, lois de discours, etc.). Enfin, l'explication pragmatique vise à donner une explication basées sur des principes communs à des faits de portée large et généralement non reliés les uns aux autres.

Si l'on applique ces quatre propriétés à la métaphore, on obtient les résultats suivants : la métaphore sera considérée non comme un fait de langue (à partir duquel on pourrait porter des jugements de bonne formation syntaxique ou sémantique), mais comme un fait d'usage, imposant des jugements d'appropriété et d'interprétabilité; la métaphore, comme d'autres procédés rhétoriques au sens large, communique toujours plus que son sens littéral; l'explication pragmatique de la métaphore consistera non à modifier la description du lexique pour rendre compte de la

possibilité des usages métaphoriques, mais au contraire à rechercher des principes simples, non linguistiques, rendant compte de leurs usage et de leurs effets; enfin, la métaphore constitue un ensemble de faits extérieurs au domaine de la théorie linguistique qu'un point de vue pragmatique permet de relier à d'autres faits rhétoriques ou non rhétoriques.

De ce point de vue, une approche pragmatique de la métaphore semble tout à fait légitime. J'examinerai deux approches reliées de la métaphore : l'analyse de Grice (1979) et celle de Sperber & Wilson (1989).

3. Métaphores et implications

La théorie pragmatique de Grice n'est pas à proprement parler une théorie des tropes, mais je la discuterai dans la mesure où il donne comme exemple d'implications conversationnelles les tropes. L'idée principale de Grice est que les locuteurs, pour communiquer et se comprendre dans la conversation, respectent un principe général rationnel non spécifique à l'activité verbale, le principe de coopération, et un certain nombre de règles, ou maximes conversationnelles. Le principe de coopération demande à tout locuteur de coopérer dans la conversation, à savoir de contribuer conversationnellement conformément à ce qui lui est demandé, en fonction des objectifs explicites ou implicites de la conversation et de son déroulement. Plus précisément, ce principe est formulé de la manière suivante :

«Que votre contribution à la conversation soit, au moment où elle intervient, telle que le requiert l'objectif ou la direction acceptés de l'échange verbal dans lequel vous êtes engagé» (traduction de Wilson & Sperber 1979, 93).

Ce principe est complété par quatre maximes : les maximes de quantité (imposant de donner autant d'information qu'il est requis, mais pas plus), les maximes de qualité ou de véridicité (demandant de ne pas asserter ce qu'on croit être faux ou ce pour quoi on manque de preuve), la maxime de relation ou de pertinence (demandant une contribution à propos) et les maximes de manières, imposant d'être clair, ordonné, bref et d'éviter les ambiguïtés.

³ Pour ces problèmes, voir Kempson (1977), Levinson (1983) et Wehrli (1987).

Ces maximes ont souvent été interprétées littéralement, comme des normes idéales de comportement rationnels, en porte-à-faux avec les comportements effectifs des interlocuteurs. En fait, il ne s'agit nullement de cela. L'hypothèse est que ces règles de conversation interviennent, de même que le principe de coopération, dans le processus de compréhension des énoncés, et notamment dans le recouvrement des implicatures conversationnelles.

Les implicatures conversationnelles sont des contenus inférés de manière non démonstrative et non déductive à partir d'un schéma d'inférence que l'on peut résumer de la manière suivante (cf. Grice 1969, 65) :

- (10) 1. Le locuteur L a dit P.
 2. Il n'y a pas lieu de supposer pour l'interlocuteur I que L n'observe pas les maximes conversationnelles ou du moins le principe de coopération.
 3. Pour cela, il fallait que L pense Q.
 4. L sait (et sait que I sait que L sait) que I comprend qu'il est nécessaire de supposer que L pense Q.
 5. L n'a rien fait pour empêcher I de penser Q.
 6. L veut donc que I pense Q.
 7. Donc L a implicité Q.

Les implicatures conversationnelles, au contraire des implicatures conventionnelles, qui sont déclenchées par la seule présence d'un item lexical, ont pour origine le principe de coopération et les maximes conversationnelles. Elles seront dites particulières si aucun morphème n'est associé à l'implicature, et généralisées si tel est le cas. Trois critères principaux permettent, selon Grice, de définir le statut des implicatures : la supprimabilité, la détachabilité, et la calculabilité :

- (i) alors que les implications conventionnelles sont automatiques, les implicatures conversationnelles sont calculées, selon le schéma d'inférence donné en (10);
 (ii) si les implicatures conventionnelles ne sont pas annulables (l'implicature "les Anglais sont courageux" ne peut être niée par le locuteur de (11)), les implicatures conversationnelles sont annulables : un locuteur qui répond (12B) à (12A) peut très bien nier l'implicature

conversationnelle qu'il ne sait pas exactement où C habite (il peut très bien ne pas vouloir communiquer à A le domicile de C) :

- (11) John est Anglais, il est donc courageux.

- (12) A : Où habite C ?
 B : Quelque part dans le Sud.

(iii) enfin, seules les implicatures conversationnelles particulières sont non détachables, ce qui signifie que l'implicature n'est pas associée à la manière utilisée pour la communiquer, mais à son sens.

Comment les maximes interviennent-elles dans le déclenchement des implicatures conversationnelles ? En fait, un interlocuteur peut faire deux types d'hypothèses. En premier lieu, il peut partir du principe que le locuteur a respecté le principe de coopération et les maximes. Ainsi, pour reprendre un exemple classique, si un lecteur lit en fin de récit :

(13) Ils se marièrent, furent heureux et eurent beaucoup d'enfants il comprendra sans problème, et cela en fonction du respect de la maxime de manière "Soyez ordonné !", que les héros d'abord se marièrent, qu'en conséquence ils furent heureux, et qu'enfin ils eurent beaucoup d'enfants. Mais il existe une autre manière d'utiliser les maximes, que Grice appelle l'exploitation de la maxime, lorsque le locuteur viole ostensiblement ou intentionnellement une maxime. Si par exemple en (12), B ne sait pas effectivement où C habite, il peut décider de violer la maxime de quantité (sa réponse ne contient pas toute l'information demandée) pour ne pas violer la maxime de véridicité (donner une information fausse).

Pour Grice, c'est cette décision de violer une maxime qui est justement à l'origine des tropes. Ils constituent en effet pour lui des «exemples dans lesquels il y a exploitation de la maxime, qui est bafouée dans l'intention de glisser quelque implicature conversationnelle par le biais d'une sorte de figure de rhétorique» (Grice 1979, 66). La maxime en cause est la première maxime de qualité ("N'affirmez pas ce que vous croyez être faux"). Le commentaire de Grice est le suivant (Grice 1979, 67) :

«Les exemples du type "Tu es le sel de ma vie" mettent en jeu des catégories radicalement inadéquates, au point que prendre le contre-pied de ce que le locuteur a fait semblant d'avancer revient à émettre

simplement un truisme. Donc ce n'est pas *cela* que le locuteur essaie de faire comprendre. La supposition la plus vraisemblable est que celui qui parle attribue à son interlocuteur des qualités qui le rapprochent (plus ou moins heureusement) de la substance mentionnée.»

La thèse principale de Grice sur la métaphore en particulier et les tropes en général, c'est donc que les tropes sont un cas d'exploitations des maximes et, par voie de conséquence, des implications conversationnelles. Cela dit, on peut critiquer la théorie des tropes de Grice à la fois sur l'usage qui est fait des maximes, et sur leur statut d'implication.

(i) Tout d'abord, on observe que la prédiction selon laquelle les métaphores sont fausses (elles violent la maxime de véridicité) ne tient pas : certaines métaphores sont vraies. Levinson (1983, 151 et 157) donne les deux exemples suivants :

(14) Votre défense est un château inexpugnable.

(15) Freud a vécu ici.

L'argument est que (14) et (15) peuvent avoir une interprétation littérale (la défense de l'interlocuteur est constituée d'une tour et Freud a effectivement vécu dans le lieu d'où l'on parle), une interprétation métaphorique (la défense de l'interlocuteur laisse le locuteur sans solution, les théories de Freud sont restées vivantes dans le lieu d'où l'on parle), ou encore une interprétation à la fois littérale et métaphorique. Ensuite, la définition de la métaphore comme violation de la règle de véridicité ne suffit pas distinguer la métaphore des autres tropes d'une part, et d'autres cas d'implications conversationnelles d'autre part (les questions rhétoriques notamment)⁴.

(ii) La deuxième critique - formulé par Wilson & Sperber (1979) - est beaucoup plus dévastatrice et radicale. Elle consiste à montrer qu'il est

⁴ Wilson & Sperber (1979, 83) donnent l'exemple suivant pour montrer qu'il ne suffit pas violer la maxime de véridicité pour produire une métaphore. Si le locuteur tend un billet de cinquante francs en disant *Je te donne ce billet de cinquante yens*, la violation de la maxime de véridicité ne sera pas interprétée comme une métaphore, mais comme une erreur.

totallement illégitime de considérer les tropes et les métaphores comme autant d'implications conversationnelles.

«En général, les implications permettent d'établir que, contrairement aux apparences, un énoncé particulier a une interprétation conforme aux maximes de la conversation; c'est là le principe même du calcul des implications. Dans le cas des tropes la substitution d'une implication à la signification de l'énoncé confirme l'hypothèse d'une violation, au lieu de l'infirmer; les implications des tropes ne satisfont donc pas au même critère que les autres implications et ne sauraient relever du même calcul» (Wilson & Sperber 1979, 83).

Pour décrire les mécanismes rhétoriques, Sperber et Wilson partent du principe qu'il faut élaborer, à côté des dispositifs sémantique et pragmatique, un troisième dispositif, qui «rende compte non seulement des tropes, mais des effets figuratifs en général» (ibid. 85). La raison essentielle, pour laquelle la théorie des implications est incapable de rendre compte des tropes, c'est que «la perception des liens entre propositions est une affaire non de logique pure mais de psychologie : certains liens sont frappants; d'autres, tout aussi évidents d'un point de vue strictement logique, passent inaperçus» (ibid., 83). La direction dans laquelle Sperber et Wilson ont abordé les phénomènes de rhétorique en général et la métaphore en particulier (cf. Wilson & Sperber 1979, Sperber & Wilson 1978, 1986a, 1986b, 1989) passe justement par une théorie pragmatique cognitive, donnant un poids tout aussi important à la partie représentationnelle du dispositif (l'imagination créatrice d'hypothèses à l'origine des inférences) qu'à la partie strictement computationnelle ou logique.

4. Métaphore et ressemblance interprétative

On peut se demander comment la métaphore, qui fait intervenir des mécanismes inférentiels, peut être abordée dans le cadre d'une théorie pragmatique refusant l'idée de principe de coopération et d'implication conversationnelle. L'idée de Sperber et Wilson (cf. Wilson & Sperber 1979 et Sperber & Wilson 1986a) est de renoncer aux règles de Grice, sauf à une, la *règle de pertinence*, qu'ils transforment en principe (le

principe de pertinence). Selon eux, tous les problèmes dont doit traiter une théorie pragmatique (désambiguïsation, attribution de référents aux anaphoriques et aux déictiques, assignation de la force illocutoire aux énoncés, découverte des implications) peuvent se traiter dans le cadre de la théorie de la pertinence.

Je ne discuterai pas ici le détail de leur approche (je renvoie à Moeschler (1989a) et à l'article de A. Reboul ici-même pour un développement de leur théorie et une application au problème de la métaphore). Je me contenterai de développer deux thèses à propos des métaphores. Ces arguments concernent d'une part la question du *pourquoi* de l'énoncé métaphorique (pourquoi le locuteur a-t-il choisi de produire une métaphore plutôt qu'un énoncé littéral ?) et d'autre part les effets interprétatifs impliqués par le degré de créativité de la métaphore :

- (16) a. L'énoncé métaphorique est la meilleure ou la seule façon qu'a à disposition le locuteur pour communiquer sa pensée (en d'autres termes, il n'y a pas d'équivalent littéral de sa pensée);
b. selon le degré de créativité de la métaphore, l'auditeur est plus ou moins responsable des implications communiquées par l'énoncé métaphorique : plus la métaphore est figée, plus ses implications sont fortement communiquées et moins l'auditeur en est responsable; plus la métaphore est créative, plus ses implications sont faiblement communiquées et plus l'auditeur en est responsable.

La proposition (16a) stipule qu'un énoncé métaphorique ne peut être réduit à l'une quelconque de ses paraphrases⁵. Dire en effet à son enfant

⁵ Cela signifie que la description pragmatique du processus interprétatif d'un énoncé métaphorique ne peut passer par l'intermédiaire de la paraphrase. Cette position distingue radicalement l'approche de Sperber et Wilson de l'approche de Grice et de Searle (1982). Pour Searle, en effet, la description doit expliquer comment un énoncé métaphorique de forme *S est P* (sens de la phrase) communique un énoncé second *S est R* (sens du locuteur). La relation *S-est-P/S-est-R* est donc une relation de paraphrase. Chez Searle, cette divergence entre l'énoncé métaphorique et sa paraphrase est un cas particulier d'un phénomène plus général, celui de la divergence entre sens de la phrase et sens du locuteur, qu'on retrouve dans l'ironie et les actes de langages indirects. L'approche de Searle, comme celle de Grice, fait intervenir la distinction entre sens littéral et sens implicite et est dite non-constructiviste. Elle contraste à ce titre avec l'approche de Sperber et Wilson qui est constructiviste, à savoir non basée sur la différence entre sens littéral et sens implicite.

(17a) ou (17b) ne se réduit pas à communiquer leurs paraphrases (18a) ou (18b) :

- (17) a. Cette chambre est une porcherie.
b. Tu es un porcelet.

(18) a. Cette chambre est sale et désordonnée.
b. Tu es sale et répugnant.

On ne comprendrait pas en effet, si tel était le cas, pourquoi le locuteur n'a pas exprimé directement sa pensée, par exemple par l'intermédiaire de (18). En fait, il n'est pas déraisonnable de penser qu'en énonçant les phrases (17), le locuteur a fait un peu plus que communiquer les propositions (18). Par exemple, pour (17a) que la chambre est sale et désordonnée au-delà de toute limite, ou, pour (17b), que bien que sale et répugnant, l'enfant n'en est pas moins pour autant attendrissant (comme le sont les jeunes animaux).

La proposition (16b) constitue le cœur de l'explication pragmatique des énoncés métaphoriques. Dans cette perspective, l'idée est qu'il y a une relation de ressemblance interprétative entre deux représentations : la pensée du locuteur d'une part et la forme propositionnelle de son énoncé d'autre part. Cette ressemblance interprétative est complète ou littérale dans le cas des énonciations littérales⁶. Elle est moins que littérale dans le cas des métaphores. Cela dit, comment définir la ressemblance interprétative ? Pour Sperber et Wilson, deux représentations (par exemple une pensée et un énoncé) se ressemblent interprétativement si elles partagent leurs implications analytiques et contextuelles⁷. Les implications qui nous intéressent ici sont

⁶ Une énonciation littérale est une énonciation qui est littéralement vraie. Par exemple, (i) est littéral, mais peu pertinent pour un interlocuteur suisse romand, alors que son équivalent approximatif, bien que littéralement faux, sera beaucoup plus pertinent (on suppose ici que l'interlocuteur suisse romand est capable de localiser Cluny) :

- (i) Je passe mes week-ends à Sainte-Cécile.
(ii) Je passe mes week-ends à Cluny.

⁷ Les implications analytiques sont tirées à l'aide de règles analytiques, qui ne contiennent qu'une proposition pour prémisses. Elles s'opposent aux implications synthétiques, tirées à partir de règles synthétiques, qui contiennent deux propositions pour prémisses. Les implications contextuelles sont des implications synthétiques dont l'une des prémisses est constituée par une assumption contextuelle, à savoir une proposition extraite de la mémoire (à court ou long terme) ou de la situation.

les implications contextuelles, à savoir les implications qu'il aurait été impossible de tirer de l'énoncé seul, et qui demandent donc de compléter les informations de l'énoncé par des informations contextuelles. Prenons le cas de la métaphore donnée en (17a) : chacun sait qu'une *porcherie* est un endroit sale, répugnant, destiné aux cochons et non aux enfants. Ces informations font partie de notre encyclopédie. Les implications que l'interlocuteur tirera de (17a) sont donc contextuelles, puisque c'est en tant qu'assomption contextuelle que ces informations sur le concept *porcherie* sont accessibles.

Si la métaphore (17a) est peu créative, et a des implications contextuelles fortes, qu'en est-il de métaphores plus créatives comme celles données en (19) ?

(19) Robert est un bulldozer.

Car il n'y a pas, a priori, de relation forte entre *Robert* et *bulldozer*. La deuxième partie de la proposition (16b) intervient ici. L'auditeur pourra tirer de (19) que *Robert est persévérant*, ou qu'il est *inflexible*, ou qu'il est *obstiné*, ou qu'il est *puissant*, etc. Ici, les implications contextuelles sont d'une part plus nombreuses, voire indéterminées, et plus faiblement communiquées. Dans ce cas, la responsabilité de l'auditeur est plus grande. Il devra faire davantage d'efforts pour trouver une interprétation qui ait suffisamment d'effets. Dans le cadre de la théorie de la pertinence, plus les implications sont faibles et plus la responsabilité de l'auditeur est engagée dans l'interprétation, plus la métaphore est créative. Les métaphores à haute densité poétique et littéraire seraient donc un cas polaire ou extrême du fonctionnement des métaphores, et non un type particulier d'utilisation du langage.

Jusqu'ici, en discutant la première thèse, j'ai donné quelques éléments de réponse à la question du *pourquoi* des énoncés métaphoriques. J'ai en effet indiqué pourquoi un locuteur choisit un énoncé métaphorique plutôt qu'une énonciation littérale : d'une part, une énonciation littérale constitue un cas marqué de communication; d'autre part, l'énoncé métaphorique suppose qu'il n'y avait pas d'autre manière de communiquer sa pensée. La question, qui reste en suspens, est de savoir comment un auditeur s'y prend pour interpréter un énoncé métaphorique. Dans la perspective de Sperber et Wilson, le processus

interprétatif impliqué par un énoncé métaphorique n'est pas fondamentalement différent des processus impliqués par l'interprétation de tout type d'énoncé. Ce que va faire l'auditeur, c'est rechercher une interprétation cohérente avec le principe de pertinence, à savoir la première interprétation qui garantit que l'effort mobilisé par le traitement de l'énoncé a été compensé par suffisamment d'effets contextuels.

La description de Sperber et Wilson attribue ainsi aux énoncés métaphoriques le statut d'usage non littéral et interprétatif du langage. Le point important, qui contraste avec les approches pragmatiques classiques issues du paradigme gricéen, est qu'aucune règle ou principe pragmatique, si ce n'est le principe de pertinence, n'est nécessaire. Les énoncés métaphoriques, comme tous les tropes, ne constituent pas des cas marqués ou déviants d'usage du langage : ils sont au contraire les cas non marqués, les usages ordinaires du langage.

Cela dit, on peut se demander si les métaphores, bien que non gouvernées par des principes linguistiques de production ou des principes pragmatiques d'interprétation, n'en sont pas pour autant systématiques. La multiplicité des métaphores banales ou institutionnelles, les emplois filés de métaphores dans les textes semblent argumenter dans ce sens. Mais les principes d'organisation des métaphores que l'on peut dégager (cf. Reddy 1979, Lakoff & Johnson 1985) ne sont pas des principes structuraux : ils consistent en des ensembles de répertoires ou paradigmes dont la portée est fondamentalement cognitive. A ce titre, ils sont plus révélateurs de la façon dont l'esprit catégorise les concepts que de la façon dont est structurée la langue. Nous examinerons un système particulièrement productif de métaphores, que M. Reddy a appelé la métaphore du conduit (*conduit metaphor*).

5. La métaphore du conduit

La thèse principale de Reddy (1979) est que le langage contient son propre métalangage, et que les langues disposent d'un répertoire d'expressions, de métaphores mortes, qui ont perdu leur sens métaphorique. Parmi ces expressions, il existe un système complexe qui

permet aux locuteurs de parler de la communication⁸. L'idée centrale est que la structure sémantique des langues, comme le français et l'anglais, catégorise le concept de communication à travers la métaphore du conduit: schématiquement, la communication est perçue comme un transfert d'objets.

Dans les exemples observés par Reddy, apparaît un certain nombre de mots dénotant du matériel conceptuel ou émotionnel, comme *idée*, *pensée*, *sens*, *sentiment*. L'hypothèse est que chaque locuteur dispose d'un répertoire de matériel mental et émotionnel. Chaque terme dénotant un membre du répertoire (RM, pour *repertory member*) correspond à un objet. Les expressions de base (*core expression*) (20)-(22) en sont la trace, illustrées par les exemples (23)-(25) :

- (20) *faire passer* RM (*get RM across*)
- (21) RM *parvient* (à quelqu'un) (*RM come through (to someone)*)
- (22) *donner* RM (à quelqu'un) (*give (someone) RM*)
- (23) Essaie de mieux *faire passer* tes idées.
- (24) Aucun des sentiments de Marie ne m'est parvenu très clairement.
- (25) Tu ne m'as toujours *donné* aucune idée de ce que tu veux dire.

D'autres énoncés contiennent des termes comme *mot*, *phrase*, *texte*, *poème*, désignant les formes externes ou physiques des marques ou des sons qui sont transmises dans la communication. Contrairement aux pensées, ces traces sont reçues physiquement, et sont généralement appelées "signaux" (abrégé en S). Ces signaux indiquent comment les membres du répertoire (RM) sont transformés en objets physiques et transportables, comme le montrent les expressions de base (26)-(28) illustrées par les exemples (29)-(31) :

- (26) saisir RM *avec* S (*capture RM in S*)
- (27) mettre RM *en* S (*put RM into S*)

- (28) introduire RM *dans* S (*pack RM into S*)
- (29) Lorsque tu as une bonne idée, essaie de la *saisir avec des mots*.
- (30) Tu dois *mettre* chaque *concept en mots* de manière prudente.
- (31) Essaie d'*introduire* plus de pensée *dans* moins de mots.

Ces exemples sont suffisants pour donner une définition globale du système sous-jacent de la métaphore du conduit. La métaphore du conduit consiste en deux cadres, l'un majeur, l'autre mineur. Dans le cadre majeur, toutes les expressions de base impliquent que

«(1) le langage fonctionne comme un conduit transférant les pensées corporellement d'une personne à l'autre; (2) en écrivant et en parlant, les locuteurs insèrent leurs pensées ou sentiments dans des mots; (3) les mots accomplissent le transfert en contenant les pensées ou les sentiments et ils les transmettent aux autres; (4) en écoutant et en lisant, les auditeurs extraient les pensées et les sentiments des mots» (Reddy 1979, 290. Je traduis).

L'implication la plus importante est que les idées, constituées en objets, existent dans la tête des sujets parlants, ou, à tout le moins, dans les mots. La signification, si elle est contenue dans les mots, les phrases, les textes, est perçue de manière autonome, non dépendante du contexte. Dans le cadre de la métaphore du conduit, la tâche, interprétative, de l'interlocuteur consiste donc à extraire le sens des mots ou de la phrase ou du texte, puisque S est défini comme contenant pour RM.

Dans le cadre mineur de la métaphore du conduit, les mots sont toujours vu comme des contenant, mais les idées, les sentiments sont indépendants des mots ou des têtes des sujets parlants : les membres du répertoire sont vus comme désincarnés, flottant dans l'espace entre les sujets parlants. Il y a trois types d'expressions constituant ce cadre mineur :

- (32) *coucher* RM *sur le papier* (*put RM down on paper*)
se décharger de RM (*poor RM out*)
faire sortir RM (*get RM out*)

⁸ Reddy (1979) donne une annexe contenant 186 expressions types.

- (33) RM est dans l'air/flotte (RM float around)
RM trouve son chemin (RM find way)
trouver RM EX LOC (find RM EX LOC)
- (34) digérer RM (absorb RM)
RM passer par-dessus la tête de quelqu'un (RM go over someone's head)
faire entrer RM dans la tête de quelqu'un (get RM into someone's head)

Les exemples suivants appartiennent ces différentes catégories :

- (35) a. Couche ces idées sur le papier avant de les oublier.
b. Marie s'est déchargée des soucis qu'elle avait depuis longtemps en me racontant sa vie.
c. Tu devrais faire sortir ces idées où elles peuvent faire du bien.
- (36) a. Ce concept était dans l'air depuis des dizaines d'années.
b. Ces sentiments hostiles ont trouvé leur chemin dans le ghetto.
c. Tu trouveras de meilleures idées dans la bibliothèque.
- (37) a. Tu dois digérer les idées d'Aristote petit à petit.
b. Ses émotions délicates passèrent par-dessus sa tête.
c. Combien de concepts différents peux-tu faire entrer dans ta tête en un soir ?

Ces trois catégories ont les implications suivantes :

«(1) les pensées et les sentiments sont éjectés en parlant et en écrivant dans un "espace idéationnel" externe; (2) les pensées et les sentiments sont réifiés dans cet espace externe, de sorte qu'ils existent indépendamment de quelque besoin que ce soit pour les êtres humains de les penser ou de les sentir; (3) ces pensées et sentiments réifiés peuvent ou non trouver leur chemin de retour dans la tête des êtres humains» (ibid., 291. Je traduis).

La stratégie de description adoptée par Reddy est simple : chaque catégorie d'exemples ou paradigme, donné par une expression de base, est associée à une proposition définissant le cadre de la métaphore. Un travail du même type, faisant intervenir des différences de nature entre types de métaphores (métaphores ontologiques, métaphores d'orientation) et les

relations implicatives entre métaphores, est présenté dans l'ouvrage de Lakoff & Johnson (1985)⁹, comme le montrent les paradigmes de métaphores donnés en (38)-(40) :

- (38) LE TEMPS, C'EST DE L'ARGENT
a. J'ai perdu assez de temps avec toi.
b. J'ai gagné du temps en travaillant sur Macintosh.
c. La correction de mon article m'a coûté une heure.
d. Merci de nous avoir donné un peu de votre temps.
- (39) LE BONHEUR EST EN HAUT, LA TRISTESSE EN BAS
a. J'ai le moral dans les talons/ au fond des chaussettes/ à zéro.
b. Il est au septième ciel/ aux anges.
c. Ça plane pour moi.
- (40) L'AMOUR EST UN VOYAGE
a. Nous sommes à la croisée de nos chemins.
b. Notre relation ne mène nulle part.
c. Notre amour est dans une impasse.

La perspective de l'analyse linguistique change dès lors radicalement. Les domaines de relations de sens ne sont plus considérés comme déterminés a priori par le lexique ou des champs sémantiques, mais par des configurations cognitives, dont les métaphores sont les traces linguistiques. Ces systèmes, depuis longtemps mis à jour par les ethnolinguistes pour décrire les cultures, sont en fait d'une grande complexité. J'en donnerai un aperçu à l'aide de métaphores culinaires sur la communication.

6. Les métaphores du conduit alimentaire

Un système très intéressant de métaphores culinaires permet de parler de la communication. Ce système s'organise en deux sous-systèmes, l'un majeur, l'autre mineur.

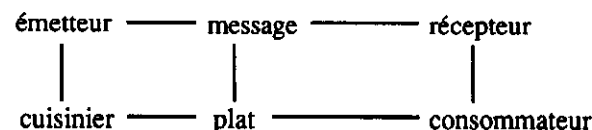
⁹ On trouvera une application de ce type d'analyse à propos des discours des battants dans Moeschler (1989b).

(i) Dans le système majeur, l'émetteur (de la communication rapportée) est assimilé à un cuisinier, le récepteur (de la communication rapportée) au consommateur, et le message de la communication au plat consommé. On peut, de manière plus précise, regrouper ces différents aspects du cadre majeur par les propositions suivantes :

- (41) LES MESSAGES SONT DES ALIMENTS
- Sa conférence était une vraie *salade*.
 - Votre copie est une *tartine* d'inepsies.
 - La discussion a *tourné au vinaigre*.
 - Son idée est *aux petits oignons*.
 - Ses arguments ne manquent pas de *goût*.
 - Tu a entendu ce qu'il m'a dit : c'était plutôt *salé* !
 - Il n'avait à la bouche que des paroles *amères*.
 - Les paroles du prêtres étaient *mielleuses*.
 - Son texte était *farcil/truffél/fourré* d'idées originales.
 - Cet essai philosophique est *indigeste*.
- (42) L'EMETTEUR EST UN CUISINIER
- Il nous a *mitonné* un discours de grande qualité.
 - Le candidat socialiste avait *mijoté* un discours qui empêchait la droite de répondre.
 - Marie nous a *concocté* un projet original.
 - Il a *alimenté* la conversation de plaisanteries douteuses.
 - Il a *fourré/truffél/farci* son texte de citations érudites.
- (43) LE RECEPTEUR EST UN CONSOMMATEUR
- Elle *buvait* ses paroles en l'écouter.
 - J'ai dû *ingurgiter* les "Principia Mathematica" pour l'examen de logique.
 - Coluche a *craché dans la soupe* lorsqu'il a reçu le César du meilleur acteur.

Dans toutes ces métaphores, l'objet de communication (conférence, discours, essai, idée, etc.) est associé à un plat, dont le producteur-cuisinier est le locuteur et le récepteur-consommateur l'auditeur. En d'autres termes, la relation émetteur-message-récepteur est traduite en termes culinaires par la relation cuisinier-plat-consommateur, comme le montre la figure (44) :

(44)



(ii) La relation récepteur-consommateur peut être précisée dans le cadre mineur : dans ce cas, c'est le processus d'ingestion qui est mis en place pour qualifier le processus de réception de la communication. La réception peut être bonne, mauvaise, rapide, lente, provoquant du plaisir ou du déplaisir :

- (45) INGESTION PROVOQUANT DU PLAISIR
- Les nouvelles de Sciascia doivent se *déguster* lentement.
 - Je me suis *délecté* à l'écouter parler.
 - J'ai *savouré* le dernier livre de Milner avec délectation.
 - Je me suis *regalé* de ce poème.
 - Jean *buvait du petit lait* en écoutant la conférence de Milner.
 - J'ai *dévoré* le dernier Calvino en quelques heures.
- (46) INGESTION PROVOQUANT DU DEPLAISIR
- J'ai dû *avalé* son explication sans répondre.
 - Elle n'a pas *gobé* son excuse.
 - Ce qu'il m'a dit m'est *resté sur l'estomac*.
 - J'en ai *soupié* de ses théories fumeuses.
 - Sa conférence m'a laissé sur ma *faim*.
 - Je n'ai pas encore *digéré* ses critiques.
 - C'est terrible, il me faut *ingurgiter* les "Principia Mathematica" pour mon examen de logique.

Il faut noter que certaines métaphores, désignant le message comme aliment (cf. (41)), traduisent, du point de vue du récepteur-consommateur, son expérience en termes de goût. Les exemples suivants en sont la trace explicite :

- (47)
- Elle nous a tenu une discours plein de *saveur*.
 - Tes idées sont toujours *fades*.
 - Son histoire ne manquait pas de *sel*.
 - Ses idées manquent de *piment*.

- e. Paul a refusé de me confier ce travail : je l'ai trouvé plutôt *saumâtre*.
- f. Il a *alimenté* la conversation de plaisanteries *poivrées*.
- g. Cet argument *sent* le *faisandé*.

Sans être exhaustive, cette description montre la richesse des paradigmes métaphoriques et des répertoires dont disposent les sujets parlants pour catégoriser les concepts. L'intérêt sémiotique d'une telle investigation réside dans la mise à jour des différents cadres métaphoriques, qui permettent de mieux comprendre sur quelles catégories nous pensons les concepts. Penser la communication comme un échange de mets n'est ni trivial, ni transparent. Qu'un regard anthropologique se dégage de tels inventaires n'est en fait ni surprenant, ni bien nouveau. Mais cela permettrait de remettre au centre de l'intérêt des chercheurs ce que d'aucuns appellent des constructions mineures (métaphores, idiomes, proverbes, etc.).

7. Conclusion

Dans cette contribution, nous avons examiné successivement trois points de vue sur la métaphore : un point de vue sémantique, un point de vue pragmatique, et un point de vue systémique. L'approche sémantique a l'avantage de permettre un traitement des énoncés métaphoriques qui concerne directement la théorie linguistique, limitée ici à l'interface syntaxe-sémantique. Mais le point faible de cette approche tient au statut déviant, de phrases anormales, assigné aux métaphores : celles-ci ne sont pas caractérisées positivement, mais négativement. Pour leur donner un statut à part entière, il faudrait en effet ajouter à la théorie sémantique des règles qui ajoutent aux items lexicaux des traits sémantiques afin de permettre les lectures métaphoriques. Mais de telles procédures, pour coûteuses qu'elles sont, n'en sont pas moins ad hoc pour autant.

La critique essentielle de l'approche pragmatique sur l'approche sémantique tient en ce que les analyses componentielles ne disent rien des effets interprétatifs des métaphores. Nous avons examiné deux théories de l'interprétation pragmatique, la première associant aux tropes en général le statut d'implication conversationnelle, la seconde, refusant un tel statut en arguant que les tropes, loin de compléter le sens littéral d'un énoncé, le remplace par un sens figuré. Nous avons indiqué, par la suite,

comment il était possible de décrire un tel mécanisme, sans faire intervenir de principes pragmatiques ad hoc : les énoncés métaphoriques constituent des usages ordinaires du langage, reflètent un usage non descriptif, mais interprétatif, et engagent à la fois la responsabilité du locuteur et de l'auditeur en fonction de leur degré de créativité.

L'absence de règle pragmatique sur le processus de compréhension ne nous dit cependant rien sur les configurations linguistiques des métaphores. Nous avons alors proposé une troisième approche, d'orientation systémique, qui vise à décrire les cadres sémantiques et conceptuels qui gouvernent les paradigmes métaphoriques. Ces cadres nous renseignent à la fois sur la façon dont la langue parle d'elle-même et de la communication (dans le cadre de la métaphore du conduit), mais surtout nous donnent des indications sur la façon dont les concepts sont catégorisés. La description des métaphores n'est plus une question de description sémantique des langues : elle concerne en fait des projets de portée et d'ambition cognitive et anthropologique.

Bibliographie

- GRICE H.P. (1979), «Logique et conversation», *Communications* 30, 57-72.
- KATZ J.J. & FODOR J. (1964), «The structure of a semantic theory», in Fodor J.A. & Katz J.J. (eds.), *The structure of Language*, Englewood Cliff, Prentice Hall.
- KATZ J.J. (1972), *Semantic theory*, New York, Harper & Row.
- KEMPSON R. (1977), *Semantic theory*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LAKOFF G. & JOHNSON M. (1985), *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- LEVINSON S.C. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MOESCHLER J. (1989a), *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès.
- MOESCHLER J. (1989b), «La rhétorique des "battants"», *Présence*, 93-99.
- ORTONY A. (éd.) (1979), *Metaphor and thought*, Cambridge, Cambridge University Press.

- REBOUL A. (ici-même), «Comparaisons littérales, comparaisons non littérales et métaphores», *Tranel* 17.
- REDDY M. (1979), «The conduit metaphor. A case of frame conflict in our language about language», in Orthony A. (éd.) (1979), 284-324.
- SEARLE J.R. (1982), *Sens et expression*, Paris, Minuit.
- SPERBER D. & WILSON D. (1978), «Les ironies comme mentions», *Poétique* 36, 399-412.
- SPERBER D. & WILSON D. (1986a), *Relevance. Communication and cognition*, Oxford, Basil Blackwell.
- SPERBER D. & WILSON D. (1986b), «Façons de parler», *Cahiers de linguistique française* 7, 9-26.
- SPERBER D. & WILSON D. (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- WEHRLI E. (1987), «Interaction of syntax and semantics in natural language processing», *CC & AI* 4/2-3, 255-265.
- WILSON D. & SPERBER D. (1979), «L'interprétation des énoncés selon Paul Grice», *Communications* 30, 80-94.